

Formation personnel 80: Déchets animaux

En application du Règlement (EU) 2015/162 du 15 juillet 2015, la colonne vertébrale des bovins âgés de plus de 30 mois, issus de pays où le risque à l'égard de l'ESB est négligeable, n'est plus considérée comme MRS (Matériels à risques spécifiés). La bonne nouvelle, c'est que la Belgique fait partie de cette liste. C'est le cas également pour la France, les Pays-Bas, le Portugal etc.

Concrètement, la colonne vertébrale des bovins âgés de plus de 30 mois, issus d'un des pays cités ci-dessus, ne fait plus partie des déchets animaux de la catégorie 1. Par conséquent, elle ne devra plus être dénaturée par le biais du bleu de méthylène. En conséquence, les déchets animaux produits relèveront toujours de la catégorie 3.

Attention : Si vous achetez de la viande bovine

avec colonne vertébrale provenant de bovins âgés de plus de 30 mois, issus de pays où le risque à l'égard de l'ESB est maîtrisé, la colonne vertébrale reste MRS. Tous les déchets animaux dont vous disposez doivent alors être dénaturés par le biais du bleu de méthylène. L'Allemagne, l'Irlande, l'Espagne et le Royaume Uni figurent entre autres sur cette liste. La liste des pays avec un risque négligeable à l'égard de l'ESB ainsi que celle qui énumère les pays avec un risque contrôlé, peut être consultée à l'adresse suivante: www.oie.int/animal-health-in-the-world/official-disease-status/bse/list-of-bse-risk-status/.

Que devez-vous faire si vous disposez d'une autorisation de l'AFSCA pour l'enlèvement de la colonne vertébrale et si vous n'achetez pas de viandes avec colonne vertébrale provenant de bovins âgés de

plus de 30 mois, issus de pays où le risque à l'égard de l'ESB est maîtrisé?

Vous devez informer votre UPC par le biais d'un formulaire de demande d'enregistrement, d'autorisation et/ou d'agrément, dans lequel vous indiquez la cessation de cette activité. Ceci doit se faire sous la rubrique 4 où les données suivantes doivent être renseignées: Code de lieu (PL): 9 - Code d'activité (AC) : 80 - Code de lieu (PR) : 126. Vous devez en outre cocher "un arrêt d'une ou de plusieurs activités" et remplir la date de fin de l'activité arrêtée. Vous trouverez le formulaire à l'adresse suivante: www.afsca.be/agreements/modeleduformulairededemande.asp. Vous devez en mettre au courant votre ramasseur de déchets animaux et coller l'autocollant destiné aux déchets animaux catégorie 3 sur votre conteneur.

QUESTION ET REPONSE

J'ai appris que je ne dois plus disposer d'une déclaration de conformité pour les matériaux destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires. Est-ce correct?

Ca dépend. Comme vous pourrez lire ci-après, ceci ne vaut pas pour tout ce que vous utilisez pour une vente à un autre point de vente, c.à.d. une vente B2B. Les matériaux et objets qui sont utilisés lors de la production, la préparation, la conservation et l'emballage de denrées alimentaires doivent être conformes à des prescriptions très strictes. Jusqu'à maintenant, vous deviez être capable, par le biais d'un document appelé la déclaration de conformité (DDC), de démontrer que le matériel utilisé était conforme pour entrer en contact avec des denrées alimentaires. Le logo bien connu et largement utilisé "couteau et fourchette" qui se trouvait sur l'emballage, ne répondait pas à cette obligation. Il s'agissait d'une situation assez ennuyeuse

étant donné que vous étiez censé, dans de nombreux cas, contacter votre fournisseur afin d'être en règle.

L'AR du 2 juin 2015 modifiant l'AR original du 11 mai 1992 dispose que les fabricants, importateurs, transformateurs ou vendeurs de matériaux appropriés pour entrer en contact avec les aliments (FCM: Food Contact Materials) sont tenus de fournir une déclaration écrite à leurs clients. Pourtant, cette déclaration de conformité ne doit pas être fournie au consommateur final. Le consommateur final étant la personne mettant le FCM en contact avec les denrées alimentaires. Par consommateur final, on entend aussi le boucher qui emballe une denrée alimentaire pour son client. Dans votre boucherie, vous ne devez donc plus disposer d'une DDC pour les emballages utilisés pour emballer les commandes de vos clients, ni pour tout le matériel dont vous vous servez dans votre atelier

dans la mesure où les produits vendus sont destinés à un client qui n'est pas un revendeur. Il va de soi que vous êtes toujours tenu de respecter les conditions d'utilisation mentionnées.

EXCEPTIONS

Pour les FCM auxquels vous avez recours pour préparer des livraisons à d'autres points de vente (vente B2B) tels que des emballages, des couteaux, des cuillères en bois, des planches à découper etc., vous êtes tenu de disposer d'une DDC. Si vous vendez les FCM comme produit, vous êtes tenu de disposer d'une DDC.

Exemple: vous exploitez également un petit supermarché dans lequel vous vendez toutes sortes de matériaux destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires, p.ex. des assiettes en plastique, des spatules, des petits bacs en plastique ou en aluminium.

Mercuriale des prix d'achats du Bétail Vivant Maximum du prix constaté sur les marchés suivant :

BOVINS

Les prix sont donnés en euros au kilo VIF

		25-09-2015	2-10-2015	9-10-2015	16-10-2015
Battice	Taureaux (S)	2,70 - 3,20	2,70 - 3,20	2,70 - 3,20	2,70 - 3,20
Ciney	Taureaux Cul de Poulain	3,10 - 3,40	3,10 - 3,40	3,10 - 3,40	3,10 - 3,40
Brugge	Taureaux Cul de Poulain	3,15 - 3,30	3,15 - 3,30	3,15 - 3,30	3,15 - 3,30
	Génisse Cul de Poulain	2,95 - 3,25	2,95 - 3,25	2,95 - 3,25	2,95 - 3,25

Remarques sur la tendance des prix

25-sep-15	Vente lente- Baisse de prix
02-oct-15	Prix stables
09-oct-15	Prix stables
16-oct-15	Vente lente- Baisse des prix